

## Fiche de Poste

### Agent technique polyvalent affecté à l'entretien des locaux communaux et au service à la restauration scolaire

#### I) Identification des fonctions

L'agent aura à charge l'entretien des locaux de la commune à savoir : Ecole du bas, Ecole du Haut, Salle des Fêtes, Maison des Sports, Bibliothèque, Cité des Enfants, Agence Postale Communale et Mairie et de la mise en place du service à la restauration scolaire.

- **Entretien des bâtiments** : Désinfection, ménage et entretien des bâtiments
- **Tâches scolaires** : préparation des tables, accueil des enfants et service de la cantine entre 12 h et 13 h 30, rangement et nettoyage des tables, éventuellement remplacement de la personne chargée de la préparation des repas pour la cantine, déjeuner sur place avant le service.

#### II) QUALITES REQUISES

- Expérience dans l'entretien des locaux, le ménage, la présence auprès d'enfants
- Capacités d'adaptation au service
- Horaires adaptés à la gestion du service
- Etre polyvalent
- Organisé
- Rigoureux
- Autonome : prise d'initiative
- Réactif
- Discret
- Bon relationnel

#### III) Temps /Horaires de travail

La durée hebdomadaire du temps de travail est annualisée et calculée par rapport aux 36 semaines d'école pour l'entretien des locaux et de la cantine et annuelle pour les restes des locaux soit **32 h annualisé** réparties sur 4 jours :

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi**

Selon l'emploi du temps suivant pendant les semaines d'école :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h	Ecole du Bas	Ecole du Bas		Ecole du Bas	Ecole du Bas
8h30					
8h30-9h			Accueil Enfants		
9h	Mairie/ APC			Biblio et Cité des enfants	Salle des Fêtes
10h	Cité des Enfants				
11h	Cantine	Cantine		Cantine	Cantine
12h					
12h30					
13h					
13h30					
14h	Bibliothèque				
15h					
16h30	Ecole du Haut	Ecole du Haut		Ecole du Haut	Ecole du Haut
18h					
18h45	Mairie/ APC	Mairie / APC		Mairie / APC	Mairie / APC

#### IV) Modalités de recrutement

- A compter du 1er août 2024
- Emploi contractuel dans un premier temps
- Payé au SMIC pour 32 heures par semaine en emploi annualisé

Candidatures à déposer au secrétariat de la Mairie de Brassy avant le 24 juillet 2024, pour entretien de motivation et d'évaluation des compétences prévu le vendredi 26 juillet 2024.

Le Maire,



Emmanuel MONNIER.